

Groupe de Natation Perfectionnement

Informations Générales

Saison 2023-2024

Inscription

Chaque athlète (pour le mineur les représentants légaux) :

- Rempli sa demande d'admission ou de renouvellement online,
- Effectue le paiement en ligne.

Groupes	Cotisation membres (CHF)	Participation financière (CHF)
Futura perfectionnement	135.-	490.-
Junior perfectionnement	135.-	490.-
Masters perfectionnement	135.-	490.-

Attention : Dans aucun cas les renouvellements ne sont automatiques.

Cotisation membre

Pour être membre du club selon les statuts, chaque athlète doit payer la cotisation membre annuelle de 100.- CHF.

Participation financière

- Rabais de famille sur la participation financière : 10% dès 2 athlètes, 20% dès 3 athlètes, 30% dès 4 athlètes et les suivants.
- La participation financière comprend la participation aux entraînements encadrés et la carte d'entrée aux piscines des Vernets et de Varembe durant les heures d'entraînements attribués au groupe (valeur 80.- CHF).
- Pour les nouvelles inscriptions, la carte d'entrée à la piscine est disponible au secrétariat du club.

Cependant le délai de transmission de la carte est dépendant de la date de validation de votre inscription et de votre paiement ainsi que du traitement de la demande par le Service des Sports de la ville de Genève. Tous les membres ayant une carte d'accès club pour la saison 2021-2022 et qui seront toujours membres pour la saison 2022-2023 devront conserver les cartes d'abonnement. Le nouveau système de billetterie donne la possibilité au Service des Sports de paramétrer les cartes existantes.

CCP No 12-4650-5

Swift : UBSWCHZH80A

Iban: CH63 0024 0240 1159 06LBF

Genève Natation 1885

Piscine des Vernets

CH – 1211 Genève 26

tel. +41 22 342 19 72

www.gn1885.ch

info@gn1885.ch



Il ne sera ainsi pas possible d'accéder à la piscine des Vernets sans être en possession de la carte. Les instructions du Service des Sports de la ville de Genève sont strictes et précises à cet égard!

Une carte sera délivrée aux parents qui ont un enfant inscrit de moins de 10 ans pour leur permettre d'accompagner leurs enfants dans les vestiaires. Cette carte ne donne pas accès à la piscine.

En cas de perte, une carte de remplacement est à demander exclusivement au Service des Sports, qui vous la facturera séparément.

- La participation financière est due pour une saison. Le Genève Natation 1885 ne procède à aucun remboursement et à aucun report de cours lorsque les cours sont annulés ou les piscines sont fermées pour des raisons indépendantes de notre volonté (fermeture des piscines sur ordre des autorités, compétitions, problèmes techniques, meetings...).

Les athlètes de groupe perfectionnement ont la possibilité (facultatif) de prendre une licence Swiss Swimming pour participer aux compétitions officielles. La licence annuelle Swiss Swimming est valable du 1er Septembre au 31 Août. Elle est à charge de chaque athlète. Une facture sera adressée en début de saison.

Equipement du Club

Notre partenaire équipementier est Akron. Nous demandons à tous nos athlètes d'utiliser le plus possible le matériel de ce fournisseur.

Pour tous les rassemblements du club (entraînements, compétitions, stages, camps, déplacements et manifestations) le port de l'équipement du club est obligatoire.

Chaque athlète peut acheter un package à tarif préférentiel selon son appartenance du groupe sur le site internet du Genève Natation 1885 (<http://www.gn1885.ch>).

Compétitions

Certaines compétitions pourront être proposées aux groupes perfectionnement.

Les modalités d'inscription seront communiquées par les entraîneurs en cours de saison. Dans tous les cas, une licence SwissSwimming (fédération) devra être prise en amont (minimum 6 semaines avant) pour que le Genève Natation 1885 puisse vous inscrire.

Tous les frais de compétitions sont à charges de l'athlète.

Une facture sera adressée pour chaque compétition.

L'inscription à la compétition est validée après le paiement de la facture.

CCP No 12-4650-5

Swift : UBSWCHZH80A

Iban: CH63 0024 0240 1159 06LBF

Genève Natation 1885

Piscine des Vernets

CH – 1211 Genève 26

tel. +41 22 342 19 72

www.gn1885.ch

info@gn1885.ch



Entraînements

Le Genève Natation 1885 se réserve le droit de supprimer un entraînement. En aucun cas il ne pourra être demandé un remplacement de ce dernier.

Conditions générales

En payant la cotisation, chaque membre (si mineur, le représentant légal) :

- Atteste avoir pris connaissance du contenu des statuts du GN1885, des règlements en vigueur des installations sportives mises à disposition par la Ville de Genève, des règlements de Swiss Swimming et accepte de s'y conformer;
- Décharge GN 1885 de toute responsabilité notamment en cas de vol, maladie ou accident survenu en lien avec son utilisation des installations ou la pratique de son activité;
- Autorise GN 1885 à utiliser son image à condition que celle-ci a été capturée dans le cadre de son activité;
- Reconnaît expressément devoir inconditionnellement à GN 1885 la somme de 100.- CHF, qui est exigible dès ce jour;
- Le Club décline toute responsabilité en cas de vol, maladie ou accident survenu dans les installations et/ou lors de la pratique de son activité. Le membre renonce formellement et irrévocablement à élever des prétentions contre le club en cas de maladie ou d'accident, quelles que soient leurs causes.

L'administration

GN 1885

CCP No 12-4650-5
Swift : UBSWCHZH80A
Iban: CH63 0024 0240 1159 06LBF

Genève Natation 1885
Piscine des Vernets
CH – 1211 Genève 26

tel. +41 22 342 19 72
www.gn1885.ch
info@gn1885.ch